



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BÉATRIX

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2026-0226 (Lot 6 079 648)

QUE lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 17 août 2026, à 20 heures, le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

- Demande de dérogation mineure numéro 2026-0226 pour l'immeuble sis sur le lot 6 079 648 du Cadastre du Québec, sur le rang Gai-Repos à Sainte-Béatrix, visant à permettre une implantation dérogation à une marge, tel que prévu au *Règlement numéro 526-2012 sur le zonage*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Sainte-Béatrix, le 31^e jour du mois de juillet 2026.

Mélissa Charette,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, déclare avoir publié le présent avis en affichant une copie au bureau de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité de Sainte-Béatrix, entre 8 h et 16 h, ce 31^e jour du mois de juillet 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 31^e jour du mois de juillet 2026.

Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière